



Le Tri M I E S triel

Bulletin d'information de la municipalité



JUILLET 2013 – N°21

LE MOT DU MAIRE

Ainsi va la vie, avec ses drames et ses joies. Terrible drame, la commune de Miers vient d'en vivre un d'affreux au mois de juin avec le décès accidentel de Jacques Decroocq. Le destin nous prive bien trop tôt **d'un homme bien intégré** à Miers, **chaleureux, agréable, toujours souriant** et avec plein de projets en tête. La commune de Miers a une pensée émue pour Myriam, Oriana et toute leur famille et leur souhaite beaucoup de courage pour surmonter cette terrible épreuve.

Il y a aussi les joies, comme les réussites aux différents examens que nos jeunes concitoyens ont pu obtenir cette année. Félicitations à eux. **Une mention particulière pour Olivier Genriès du hameau de Pouène** qui s'est illustré aux championnats de France handisport de tir à l'arc en obtenant le diplôme suprême. Bravo à lui et **bonne chance pour les prochaines grandes compétitions internationales** qui l'attendent.

Autre bonne nouvelle pour notre commune ce trimestre, c'est **la réouverture de notre boulangerie**. Commerce primordial pour un village, on leur souhaite une totale réussite dans leur entreprise d'autant que notre boulanger a mis tous les atouts de son côté en nous **proposant des produits d'excellente qualité** avec en particulier du très bon pain.

L'été c'est aussi chez nous la venue des touristes qui animent la vie de nos villages. C'est une période importante et indispensable car il ne faut surtout pas sous estimer l'apport amené par le tourisme, particulièrement dans notre région. Où en serait nos commerçants, nos artisans s'il n'y avait cette manne supplémentaire apportée durant l'été, sans compter tous les emplois saisonniers induits ? C'est pourquoi nous ne devons rien négliger dans ce domaine et **essayer de promouvoir, autant que faire se peut, notre patrimoine communal, nos chemins de randonnée, notre marché de producteurs** qui sont toujours plus attractifs pour les touristes et résidents secondaires. Ils alimentent ainsi notre activité économique qui en a bien besoin.

A tous ces gens de passage, les résidents en période estivale et bien sûr les Miersois permanents **je souhaite un très bel été.**

Bernard CALMON

Conseil municipal du 13 mai 2013

Tarifs et règlement columbarium

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que suite à l'aménagement dans le cimetière, d'un columbarium composé de 6 cases et d'un jardin du souvenir, il convient de fixer les règles d'utilisation de ces aménagements ainsi que leurs tarifs. Il donne lecture d'un projet de règlement qui sera mis en place pour la gestion du columbarium et du jardin du souvenir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Adopte le règlement présenté et Fixe les tarifs ainsi qu'il suit :

- **case columbarium** : pour une durée de 30 ans = **600 €**
- **jardin du souvenir** : accès gratuit, plaque optionnelle pour jardin du souvenir = **10 €**

Cette somme sera versée en totalité sur le budget communal

Tarifs location salle communale

Monsieur le Maire propose de réactualiser les tarifs pour la location aux particuliers de la salle communale pour des manifestations privées :

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- la location de la salle sera réservée **uniquement aux habitants de la commune**,
- de fixer à compter de ce jour, le prix de la location à 20 €.

Supplément de 15 € par jour pour couvrir les frais de chauffage pour la période de location comprise **entre le 1^{er} octobre et le 30 avril.**

Un chèque de caution de 50 € sera exigé lors de la remise des clés et sera restitué après vérification des locaux. La commune se réservant le droit d'encaisser cette somme si les lieux ne sont pas rendus propres.

Travaux école : Le permis de construire a été accordé et les appels d'offres sont lancés.

Agence postale : Augmentation de la participation de la Poste qui passe de 5 000 € à 10 000€ pour un plafond de travaux de 20 000€. Une consultation d'entreprises sera lancée pour **réalisation des travaux en septembre**.

Conseil municipal du 24 juin 2013

Modification des horaires de l'agent de service aux écoles. En raison de la mise en place des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013, Monsieur le Maire indique que l'agent de service aux écoles sera chargée du temps péri éducatif et de ce fait le conseil municipal procède aux modifications des horaires de son poste.



Olivier Genriès est champion de France de tir à l'arc !

Le **dimanche 23 juin**, les championnats de France FITA de tir à l'arc handisport se sont déroulés à Brienon-sur-Armançon (89).

Passionné depuis plus de 20 ans, Olivier Genriès s'est imposé en finale de cette épreuve. Il s'agit du 5ème titre du joueur. La municipalité le félicite pour ce titre et lui souhaite plein de réussite dans les épreuves à venir.

REOUVERTURE DE LA BOULANGERIE



Sylvain Sénac vous accueille dans sa boulangerie « **Au fournil Miersois** » qui est ouverte du mardi au dimanche de 07h à 13h et de 18h à 19h (sauf le dimanche) Tél : 05.65.10.62.48



AGENDA A NOTER

COMITE DES FETES

Samedi 28 septembre, à 18h00, se déroulera l'assemblée générale de l'association, à la salle de la mairie.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

FOOTBALL CLUB DE MIERS

La reprise des entraînements du club se fera le **vendredi 02 août**. Cette saison le club espère retrouver ses supporters nombreux dès le mois de septembre pour les encourager dans une poule de promotion de 1ère division où de nombreux derbys seront à jouer. De nouveaux joueurs ou dirigeants seront les bienvenus.

Contactez **Cédric Mahieu**, co-président du FCMiers au 06.71.42.92.85.

Le marché des producteurs de pays se tiendra tous les vendredis en juillet & août de 17h00 à 20h00, sur la place du village.

ETAT CIVIL

Décès. Le **15 mai**, de Raymond VAREILLES.
Le **10 juin**, de Jacques DECROOCCQ